

**« Ecole Maternelle Emile Bouton  
Villemoisson Sur Orge »**

**CONSEIL D'ÉCOLE N°2**  
**LUNDI 15 FEVRIER 2016**  
**18h00-20h00**

**PRESENTS :**

**ENSEIGNANTES :**

- Mme Caroline CHALMIN (PS)  
Directrice – Présidente du Conseil
- Mme Elodie BRULE (PS)
- Mme Agnès HERTZOG (décharge de Mme Chalmin)
- Mme Sabah BOUABDELLAH (MS)
- Mme Virginie TRAVERSE (GS)
- Mme Marie-Dominique LACORTE (MS)
- Mme Martine BULTEL (MS/GS)

**PARENTS :**

- Mme COBAC Céline FCPE
- Mme ECHE Sandrine FCPE
- Mme ARNOUX Elodie FCPE
- Mme ROBIN-CHEVALIER Marie PEEP
- Mme SAILLY Audrey PEEP
- Mme PETIPREZ Emilie PEEP

**MAIRIE :** M. PRIEUR-LAURENT : maire adjoint au scolaire  
M. EPRY

**DDEN :** Mme LENHART

**EXCUSES :**

- M. BOUR, Inspecteur de la circonscription de Sainte Geneviève des Bois
- M. PETIT, coordinateur enfance-jeunesse Mairie
- Mme Stéphanie LAAU (MS)

**PREAMBULE**

Mme Chalmin porte à la connaissance des personnes présentes au Conseil d'école, les lettres anonymes reçues dans la boîte aux lettres de l'école depuis octobre 2014 et qui sont diffusées au Maire, à Monsieur l'Inspecteur, aux fédérations de parents, ainsi qu'aux directrices des écoles de Villemoisson Sur Orge.

Pour information, deux plaintes contre X ont été déposées au Commissariat de Sainte Geneviève des Bois pour dénoncer les propos calomnieux et diffamatoires contenus dans ces lettres. L'enquête suit son cours.

Messieurs Bour, Inspecteur de l'Éducation Nationale, Cholley, Maire de Villemoisson sur Orge, et Prieur-Laurent sont remerciés pour leur soutien.

L'équipe enseignante s'interroge quant à ces pratiques lâches et viles.

L'équipe enseignante fait en sorte d'être à l'écoute de tous les parents d'élèves en les rencontrant selon les possibilités des emplois du temps personnels et professionnels. Les parents qui font la démarche de venir exposer leurs difficultés en sont remerciés, d'autant que cela permet de résoudre rapidement les problèmes.

Pour information : les décisions prises au sein de l'école sont le fait des conseils des maîtres (décisions collégiales de toute l'équipe enseignante) et non une décision arbitraire et autoritaire de la directrice.

Enfin, il est rappelé que toute parole calomnieuse et/ou diffamatoire touchant les enseignants est passible de sanctions pénales, pour atteinte d'un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions.

**Les représentants des parents d'élèves assurent l'équipe enseignante de leur soutien.**

**Autre information :** depuis le 1<sup>er</sup> février 2016, une aide administrative a été nommée pour le groupe scolaire E. Bouton. Mme Nacira Okba travaille désormais 24h/semaine réparties entre les écoles maternelle et élémentaire. L'équipe enseignante remercie M. Bour d'avoir permis cette embauche.

**1. LES EFFECTIFS EN 2016**

### A. Effectifs actuels et équipe pédagogique

CLASSES :	PS	MS	GS	TOTAL
PS : Elodie BRULE	23			23
PS : Caroline CHALMIN/ Agnès HERTZOG	24			24
MS : Stéphanie LAAU/ Marie-Dominique LACORTE		25		25
MS Sabah BOUABDELLAH		26		26
MS/ GS Martine BULTEL		6	19	25
GS Virginie TRAVERSE			26	26
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>	<b>57</b>	<b>45</b>	<b>149</b>

Depuis la rentrée 2015, l'école compte 3 départs (2 PS et 1 MS) et 2 arrivées (1 PS et 1 GS)

### B. Rentrée septembre 2016 : effectifs prévisionnels

PS	58 prévus ; 35 déjà inscrits à la Mairie au 15/2/2016
MS	47 + 1 inscription = 48
GS	57 -1 départ = 56
<b>Total</b>	<b>162 (58+48+56) =&gt; au 15/2/2016 : 139 inscrits</b>

Lors de la Commission sur la carte scolaire du vendredi 29 janvier 2016, M. Bour a informé les instances, de la fermeture différée de la 6<sup>ème</sup> classe pour la rentrée 2016 si les effectifs annoncés n'étaient pas atteints.

#### Rappel des bornes :

A 150 élèves	Fermeture définitive de la 6 <sup>ème</sup> classe
A 155 élèves	Fermeture différée de la 6 <sup>ème</sup> classe avec comptage à la rentrée
A 160 élèves	Ouverture de la 6 <sup>ème</sup> classe

Suite à la commission réalisée à l'Inspection Académique d'Evry, M. L'Inspecteur d'Académie a demandé que soit réfléchi la question de la répartition des places en maternelle sur les 2 écoles. Actuellement, en totalisant les effectifs des 2 maternelles, 40 places resteraient disponibles, et ce malgré la fermeture de la 6<sup>ème</sup> classe.

Ainsi, M. Bour nous interroge sur ce qui devrait être prioritaire :

- SOIT l'intérêt général : les 40 places vacantes correspondent à un poste d'enseignant qui est actuellement présent dans la commune. Celui-ci pourrait être nommé ailleurs pour une meilleure répartition des deniers publics d'autant que Villemoisson est une commune privilégiée dans laquelle peu d'élèves sont en difficultés.
- SOIT l'intérêt particulier : ce poste enseignant resterait sur Villemoisson, les enseignants et les parents, préférant le confort d'un effectif moindre.

M. Bour a demandé à M. Cholley de revoir la carte scolaire de la commune. La question devrait être abordée en commission scolaire le jeudi 10 mars à la Mairie.

Monsieur Prieur-Laurent précise qu'il n'y a actuellement que très peu de PS inscrits aux Erables (14 à ce jour), et que la fermeture d'une classe dans cette petite école est difficilement envisageable. Il explique également que le transfert des enfants d'une école à l'autre n'est plus envisagé. Un comptage est également prévu à la rentrée.

Les parents se disent favorables au maintien de la situation actuelle (sans fermeture).

## 2. LA MAIRIE

## A. Les travaux

Concernant les petits travaux « courants », le service technique est remercié pour ses interventions.

### a) Portail et sonnette

Compte-tenu du plan Vigipirate « alerte attentat », les parents d'élèves et le personnel de l'école sont soucieux de la sécurité dans l'école, d'autant que le portail principal fonctionne mal et peut être ouvert d'une simple poussée. Le service technique est de ce fait très souvent sollicité sans qu'une solution durable ne soit trouvée.

La sonnette du péri-scolaire fonctionne également de manière aléatoire. De plus, les animateurs n'ont aucune visibilité sur le portail lorsqu'il fait nuit et qu'ils doivent ouvrir sans voir à qui.

**Travaux demandés** : installation d'un interphone avec une caméra dans l'extension et dans le bâtiment principal pour la sécurité de tous.

### b) Grillage de la cour de récréation

**Travaux demandés** : occulter le grillage de la cour de récréation sur toute la partie terre afin de cacher la visibilité à partir de la rue (plan vigipirate).

### c) Insonorisation du bâtiment principal

**Travaux demandés** : 4<sup>ème</sup> demande d'insonorisation du bâtiment principal. A ce jour la Municipalité n'a pas la possibilité d'apporter une réponse dans la mesure où les devis n'ont pas encore été effectués.

### d) Travaux de menuiserie :

**Travaux demandés** : renouvellement de la demande de fabrication de bancs dans lesquels seraient intégrés des rangements pour les chaussons de gymnastique (bâtiment principal et extension). Monsieur Prieur-Laurent indique que ces travaux ne sont pas à l'ordre du jour du budget Mairie ; la même réponse est donnée concernant l'achat et la pose d'étagères pour la bibliothèque de l'école. Les parents proposent de donner des étagères, mais il est précisé que, de part les réglementations spécifiques des écoles maternelles, le don de meubles ne peut être accepté (le bois doit être ignifugé).

### e) Construction du nouveau gymnase

Les travaux de construction ont débuté le lundi 8 février 2016 et ce pour une durée de 10 mois. L'environnement a été sécurisé, ainsi que le trajet pour se rendre à la cantine (passage le long du collège). La destruction du gymnase actuel sera réalisée une fois la construction du nouveau achevée. Le plateau est entièrement condamné pendant la période des travaux.

La question est posée de savoir ce qui va être construit à la place de l'ancien gymnase. L'équipe enseignante pensait pouvoir bénéficier d'un nouveau plateau d'évolution mais il semblerait que la création d'un parking ait été programmée. Monsieur Prieur-Laurent dément cette information, précisant que rien n'est encore acté.

Les parents d'élèves soulèvent le problème de la circulation aux abords de l'école aux heures d'entrées et sorties des classes, du fait de la présence des camions. La demande est faite que les rues ne soient pas bloquées par leur présence aux heures d'affluence.

## B. Le temps de travail des ATSEM et l'entretien des locaux

L'école maternelle E. Bouton a la particularité d'héberger la blanchisserie de la commune. De ce fait, les ATSEM sont ici multitâches puisqu'en plus de leur travail, elles font la surveillance de l'entrée le matin, aide à l'installation du matériel, aide à la mise en œuvre des enseignements, soins et repas auprès des enfants, nettoyage des toilettes, refaire les lits du dortoir (45 lits), ménage des classes et des parties communes ; elles ont en charge une partie de la blanchisserie de la commune.

Depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, leurs horaires de travail ont augmenté et correspondent actuellement à 42h hebdomadaire (avec 2 pauses de 20 minutes par jour). De plus, un des agents d'entretien est absent depuis le début de l'année, et remplacé par des stagiaires qui ne peuvent bénéficier d'un tutorat de formation, puisqu'ils se retrouvent à faire un travail de remplacement d'un agent.

L'équipe enseignante souligne sa chance d'avoir des ATSEM d'une grande qualité professionnelle, très investies dans leurs fonctions, et ce pour réaliser toutes les tâches qui leur incombent. La contrepartie de ces horaires chargés est qu'elles ont toutes les petites vacances et seulement 9 jours de ménage au lieu de 18 pendant les grandes vacances.

Dans ces conditions, l'équipe enseignante soulève plusieurs risques à venir ou déjà présents :

- la fatigue liée à la charge de travail est telle que les ATSEM vont rapidement songer à partir ce qui serait regrettable étant donné leurs compétences.
- Le nettoyage quotidien est moins bien fait puisque le personnel ne dispose plus du même temps pour le faire.
- la qualité des grands ménages (lors des petites et grandes vacances) sera moindre (nettoyage des jeux mis à la bouche par les enfants, déplacement des meubles pour nettoyer derrière...) puisque le nombre de jours impartis a diminué.
- Le remplacement d'un agent du personnel par des stagiaires ne permet d'obtenir ni la même qualité de travail, ni la formation appropriée pour ces personnes.

La demande est réitérée que deux ATSEM puissent être libérées sur le créneau de 16h à 16h30 afin de leur donner la possibilité de débiter le ménage de leurs classes.

### C. Exercices d'incendie et PPMS

M. le Recteur d'Académie a demandé aux écoles de transmettre leur PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté en cas de nuage toxique, tempête ou intrusion extérieure.) ainsi que tous les plans de l'école. Une copie restera également à l'Inspection. L'école a transmis les différents documents début février.

Mercredi 9 décembre 2015 : 1<sup>er</sup> exercice d'incendie

Vendredi 11 décembre 2015 : exercice PPMS.

Les 2 exercices ont été réalisés sous la responsabilité d'un agent du service technique (M. Iborra) et de l'adjoint aux travaux, M. Adreetti. Aucun problème à signaler.

A partir de janvier 2016, les directrices de Villemoisson s'occuperont seules de l'organisation des exercices d'incendie et des PPMS des écoles. Elles fixeront les dates des exercices et s'occuperont de leur organisation. Les responsables de la Mairie n'auront désormais qu'un rôle d'observateurs et de conseillers.

Lundi 8 février 2016 : 2<sup>ème</sup> exercice d'incendie, effectué par la directrice avec l'observation des responsables du service technique. Rien à signaler.

## 3. LA PEDAGOGIE

### A. Projet d'école et les fiches actions

Le nouveau projet d'école 2015-2016 a été validé en décembre dernier.

Il porte sur 3 axes :

- Axe n° 1 : Dans le domaine « construire les premières notions pour structurer sa pensée », l'objectif pour l'année scolaire est d'apprendre aux enfants à jouer et manipuler pour réfléchir et apprendre.  
=> Faire prendre conscience aux élèves qu'ils vont apprendre à structurer leur pensée par le jeu. Si les enfants ne savent pas en amont ce qu'ils vont apprendre, ils vont seulement jouer.
- Axe n° 2 : Transversal à tous les domaines avec comme objectif « apprendre à écouter et s'écouter pour vivre ensemble ». => Structures Baschet, financé par la Municipalité sur le budget car (annulation des sorties suite aux attentats)
- Axe n° 3 : le parcours d'éducation artistique et culturel avec l'intervention d'une musicienne possédant le DUMI, Anne Boiral, pour les 2 classes de GS. La finalité de ce parcours sera le spectacle de danses et chants au Ludion le vendredi 01 avril.
- APC : début novembre et compte tenu de la fatigue des enfants le jeudi, les jours d'APC ont été modifiés et ont désormais lieu les lundis et les mardis de 13h15 à 13h45 avec les GS et les MS dont les parents ont donné leur accord.

### B. Médiathèque

L'équipe enseignante exprime son regret de ne plus avoir la même qualité de prestation que les années passées :

- suite aux attentats et à la restriction des sorties, une demande avait été faite pour qu'un bibliothécaire se déplace à l'école. Demande refusée.
- Seuls les projets de la médiathèque permettent un accueil avec un partenariat.
- Pour les collègues nommées à la rentrée, il est difficile de rendre une demande de projet avant fin septembre. Hors passé ce délai (trop court), aucun partenariat n'est accepté le restant de l'année.

Pour la période 4 : la médiathèque propose des spectacles :

- Mardi 10 mai : les classes de PS rencontreront Anik Incerti et ses racontes-tapis

- Mardi 17 mai : les 2 classes de MS assisteront à un spectacle sur une variation du conte du Loup et des 7 chevreaux
- Mercredi 18 mai : les 2 classes de MS/GS et GS assisteront au même spectacle.

### C. USEP

**GYMNASTIQUE** : Mardi 16 Février 2016 au matin

Lieu : Gymnase des Garences à Longpont sur Orge

2 classes de PS (Elodie Brulé/ Caroline Chalmin)

**ATHLETISME** : Mardi 5 Avril => Pique-nique + activités de 13h15 à 15h30

Stade Robert Bobin à Bondoufle

4 Classes de MS et GS (Sabah Boubdellah/Stéphanie Laau/Martine Bultel/Virginie Traverse)

**RANDONNE 5 Sens** : mardi 12 avril => matin + pique-nique

Lieu : Base de loisirs de Draveil

2 classes de PS (Elodie Brulé/ Caroline Chalmin)

**LA FORET DES CONTES** : Mardi 17 mai 2016 => pique-nique + activités à partir de 12h45

Lieu : Fontenay les Briis, Forêt de la Roche Turpin

Classes de GS et MS/GS (Martine Bultel/Virginie Traverse)

**ORIENTATION EN FORET** : jeudi 19 Mai => pique-nique + activités de 13h15 à 15h15

Lieu : Forêt de la Roche Turpin à Fontenay les Briis

2 Classes de MS (Sabah Boubdellah/Marie-Dominique Lacorte)

La vente des torchons a très bien fonctionné : 390 torchons vendus pour un montant de 1418, 80€. Le bénéfice pour l'association *les 1000 boutons* est de 921 € pour la maternelle. Ce bénéfice ne couvrira pas le prix des cars des sorties de l'USEP à cause de l'augmentation du coût par rapport à l'an passé (+ 30 à 50 € /car). L'équipe enseignante est à la recherche d'idées pour le financement des sorties.

L'augmentation de la cotisation à l'USEP pour l'année prochaine est évoquée. L'association de la PEEP propose d'utiliser pour cette année une partie des bénéfices du « Babypuces ». Les parents élus PEEP doivent se renseigner pour savoir s'il est possible d'utiliser cette somme au profit de l'association les 1000 boutons.

Autre idée : Une cagnotte pourrait être proposée le jour du cross, associée à une vente de gâteaux.

Suite à la perte des chèques de l'USEP dans la classe de Mme Traverse, il a été demandé aux parents concernés de refaire un nouveau chèque. L'équipe enseignante tient à s'excuser pour le dérangement occasionné et remercie les parents pour leur confiance. Si les chèques étaient retrouvés, ils seraient restitués aux parents, y compris si les enfants étaient déjà passés au CP. Compte tenu du solde déficitaire de l'association, il est impossible à ce jour de rembourser les frais d'opposition.

### D. Liaison école-famille

Compte-tenu des nouveaux programmes de l'école maternelle, les écoles (maternelles) doivent réorganiser les modalités d'évaluations et les regrouper sous la forme d'un carnet de suivi des apprentissages.

D'après le nouveau BO de janvier 2016 :

**« Modèle national de la synthèse des acquis scolaires de l'élève à l'issue de la dernière année de scolarité à l'école maternelle**

*Pour faciliter la continuité du parcours scolaire des élèves lors du passage à l'école élémentaire, les enseignants de l'école maternelle transmettent aux enseignants de l'école élémentaire une synthèse des acquis de chaque élève sur des points importants. Cette synthèse mentionne pour chacun ce qu'il sait faire, ses points forts et, le cas échéant, les besoins à prendre en compte pour l'aider au mieux dans la suite de son parcours scolaire. Elle est renseignée à partir du suivi des apprentissages réalisé en situation ordinaire, tout au long du cycle. »*

*« Les modalités d'évaluation des apprentissages des élèves au regard des objectifs des programmes sont définies par les enseignants en conseil de cycle. L'évaluation des acquis de l'élève est réalisée par l'enseignant. Elle a pour fonction d'aider l'élève à progresser et de rendre compte de ses acquis. Les élèves ainsi que les parents ou le responsable légal sont informés des objectifs, des modalités et des résultats de cette évaluation. »*

En conseil de cycles, la décision a été prise de recevoir tous les parents d'élèves en février 2016 et de communiquer sur l'adaptation et les apprentissages de chaque élève. Chaque section a préparé un suivi des apprentissages pour montrer les progrès des élèves.

Il est rappelé que le classeur vert reste un outil de liaison entre l'école et les familles. Il suivra l'enfant de la Petite Section au CM2. Il est indispensable d'en prendre soin et de le ramener signé à l'école.

#### **4. CROSS et FETES D'ECOLE**

##### **A. CROSS**

Une nouvelle date a été fixée en commun avec l'école élémentaire : samedi 21 mai 2016.

##### **B. Spectacle de danses et chants au Ludion**

La date a été reportée au vendredi 1<sup>er</sup> Avril 2016 à 18H30. Comme l'an passé, les entrées seront restreintes à 2 personnes par enfant et il faudra présenter le programme à l'entrée du Ludion pour pouvoir entrer (plan Vigipirate « alerte attentat »).

Cette année, le spectacle sera accompagné par l'intervenante en musique Anne Boiral qui travaille avec les GS tous les lundis.

Les fédérations de parents sont sollicitées pour que le spectacle soit sous leur responsabilité (assurances) et avec leur aide (surveillance des entrées, installation des parents dans la salle).

##### **C. Fête de l'école en juin**

Compte-tenu du plan Vigipirate très élevé, le conseil des maitres a pris la décision de modifier la fête de l'école. En juin, une fête de fin d'année aura lieu pour les enfants sur le temps scolaire et sans la présence des parents.

Pour rappel : en juin 2015, les enseignantes ont dû surveiller le portail principal de 18h00 à 20h30 afin d'éviter les risques d'intrusions extérieures.

#### **5. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

##### **A. La circulation aux abords de l'école**

Un agent de la commune a pris ses fonctions le mardi 9 février à 8h20 pour réguler la circulation aux abords de l'école. Il sera présent les mardis et vendredis et un mercredi sur deux.

Auparavant, ce même agent était présent tous les jours à l'école des Erables. Désormais, il est à mi-temps sur les 2 écoles. Les fédérations de parents estiment que l'équité est effectivement assurée entre les 2 écoles mais ne trouvent pas la décision juste.

##### **B. Le prêt de tablettes et l'application padfeuille.com**

Il y a quelques mois, 2 parents d'élèves ont créé un site « padfeuille.com » pour tenter de simplifier la tâche des parents avec notamment les affichages cantine/petite récréation gratuite/gouter/mercredi se trouvant aux portes des classes.

Ces parents ont demandé à l'équipe enseignante de bien vouloir tester leur application avec en échange, le prêt d'une tablette par classe.

Pour le moment, cette expérience ne peut se tenter car la gestion des inscriptions et par conséquent de l'application relève exclusivement du périscolaire et donc de la Municipalité.

Le prêt de tablettes sous conditions, et à des fins pédagogiques, pourrait tout de même être réalisé. Ces tablettes seront fournies avec l'application padfeuille.com pour communiquer avec les parents et simplifier la liaison famille-école.

M. Prieur-Laurent doit rencontrer le parent dans les semaines à venir.

##### **C. Le baby puce organisé par la PEEP**

Le baby puce s'est déroulé le dimanche 24 janvier 2016. Le bénéfice a été de 1320 euros.

Les bénéfices reversés seront au prorata du nombre d'élèves de chaque école de Villemoisson.

La PEEP se renseigne pour savoir si nous pouvons utiliser l'argent pour financer les cars USEP.

Mme Chalmin, Directrice  
Mme Lacorte, secrétaire de séance